

**Réunion de la commission mixité, le lundi 13 mars 2023, à partir de 20h.**

Personnes présentes : Christian Bleuzen (CB), Jean-Baptiste Mullon (JBM), Aude Soubrier (AS), José De Sousa (JDS), Isabelle Billard (IB).

La réunion débute à 20h15.

**Approbation du CR précédent :** Aucune remarque, le CR est adopté. Il y a 2 CR à déposer sur la page de la commission.

**Secrétaire de séance et date de la prochaine réunion :** IB est secrétaire de séance. La prochaine réunion est fixée soit au lundi 15 mai, soit au lundi 22 mai, selon les disponibilités de JDS et de Kérian de Marcellus (KDM), qui nous parleront des championnats de France jeunes (sondage etc.). KDM sera invité pour l'occasion.

**Retour sur les propositions soumises pour le bureau et le CD FFE :** JBM indique que les propositions soumises seront présentées par lui-même au CD FFE, et seront discutées sans vote. Une discussion s'engage sur la question du suivi de la mesure de quota. Sans données chiffrées sur les années passées, il est difficile pour la commission de proposer une base de départ raisonnable du quota (quand bien même la commission a proposé 10% dans les recommandations qu'elle a soumises) et sans données chiffrées à venir, impossible d'avoir le suivi de la mesure, pourtant indispensable. Des chiffres partiels ont été fournis tout récemment par E. Mouret, qui ne concernent que les interclubs (jusqu'à Nat. IV inclus) et montrent que le pourcentage de parties jouées par des femmes avoisine les 10%. Il manque donc toutes les phases régionales des interclubs, la coupe Loubatière etc. Sur cette base et malgré les incertitudes, les membres présents estiment que le chiffre qui avait été proposé d'un quota initial à 10% est raisonnable. JBM relaye l'information de E. Mouret que la structure du site FFE rend la compilation de ces données compliquées, voire impossible. Il est donc suggéré de discuter avec E. Mouret afin de comprendre *pourquoi* cela est si difficile et de voir avec lui ce qui devrait être fait (nom des équipes de régionales ? Autres mesures ?) afin que ces données soient dorénavant accessibles aisément et permettent le suivi de la mesure de quota global de joueuses.

**Informations diverses :**

a) la refonte du site fédéral est bien prévue mais ne devrait pas débiter avant la saison 2024/2025.

b) La charte graphique, notamment les logos de toutes les compétitions fédérales sera aussi revue. Le logo du trophée Roza Lallemand en fera partie.

c) Candidatures à la semaine de la mixité. Il y a eu 9 candidatures, dont une hors sujet, c'est à dire encore moins que l'an passé. Parmi les propositions, on trouve plusieurs simultanées avec de fortes joueuses françaises, des initiations, des tournois H+F, une partie vivante etc. (liste non exhaustive).

d) Demande de changements de genre sur le site FFE. JBM rappelle qu'une commission a été créée pour étudier les cas soumis. La FIDE qui, jusqu'à présent, acceptait sans discussion les changements transmis par la FFE, a interrompu ce processus et réfléchit à une nouvelle procédure.

e) La seconde promotion de femmes dirigeantes a pris fin. Une réunion à Paris, avec les femmes de la première promotion s'avère difficile à organiser du fait d'un calendrier très contraint. IB contactera les femmes de la seconde promotion afin qu'elle se choisissent un nom de marraine (rappel : la 1<sup>ère</sup> promotion a pris le nom de Mme Chantal Chaudé de Silans).

f) Championnats de France toutes catégories. Une crèche est accessible pour les familles inscrites aux championnats. Une annonce sera faite sur la page dédiée des championnats (à venir).

g) Mesure concernant la sélection des jeunes, suite aux championnats de France jeunes pour les championnats d'Europe et du monde. Les nouvelles dispositions semblent ne pas être encore bien connues. De même, une information sera mise sur la page du championnat.

h) Suite à un signalement à la commission mixité, qui s'était émue de la situation, un « dress code » est maintenant publié par la DNA à l'usage des arbitres des deux championnats de France.

i) Une réunion en présentiel de la commission mixité n'est pas exclue, à Asnières potentiellement. Reste à trouver une date.

k) Certaines pages du site FFE ont été modifiées tout récemment, pour se conformer aux recommandations de la commission soumises l'an passé et votées à l'unanimité par le CD FFE. Le travail n'est pas encore achevé à ce jour mais devrait se poursuivre.

**Point sur le sondage ouvert aux parents d'enfants jouant aux Championnats de France jeunes.** JDS et KDM ont mis au point un sondage, accessible en ligne sur la page d'inscription des Championnats de France jeunes, visant, entre autres sujets, à mieux cerner les attentes et l'état d'esprit des parents concernant la mixité des championnats. Quand bien même il n'est pas fait allusion à la commission mixité, il est probable que nombre de parents identifieront la commission comme partie prenante de ce sondage. Au jour de la réunion, il y a eu 900 réponses, dont 486 exploitables, ce qui est un très bon résultat. D'autres réponses sont espérées,

tous les championnats de ligue n'ayant pas encore eu lieu (Corse, notamment). KDM et JDS feront donc une présentation des résultats lors de la prochaine réunion de la commission. Durant les championnats, ils effectueront des interviews de parents comme d'enfants.

**Courrier du club de Cergy-Pontoise, adressé à IB et à la CT.** Les signataires demandent la suppression de l'obligation pour les clubs ayant une équipe en Nat. I et Top16, d'inscrire une équipe en interclubs féminins. Ce courrier a été transmis à tous les membres de la commission par IB, pour information. JBM rappelle que cette demande, effectuée par ce même club, intervient environ tous les 3 ou 4 ans. IB indique que la CT a répondu aux signataires en les renvoyant au CR du CD de nov. 2022, qui s'est soldé par un vote massif pour le maintien de cette obligation et la réintégration dans le règlement, à la demande de la CT, des sanctions en cas de non-respect de cette règle. Il est décidé que IB répondra, au nom de la commission, en signalant les remarques des différents membres.

**Label féminin.** Les deux réunions en vue de la refonte des labels « handicap » et « féminin » qui se sont tenues et auxquelles CB et IB ont participé en 2022 n'ont pas conduit à une proposition. En revanche, un extrait du dernier CR du CD FFE indique :

*« Didier Pascal indique que l'objectif est désormais de pouvoir proposer au comité directeur de mars prochain une série de labels pour une présentation aux clubs suivie d'une mise en œuvre en septembre 2023. Il propose d'ici là de prolonger les labels actuels censés expirer au 31 décembre de cette année, jusqu'à la fin de la saison en cours. Laurent Nouhaud ajoute que de nombreux clubs utilisent ces labels pour améliorer leur dossier dans l'obtention de subventions. »*

**VOTE NO21 : Il est proposé de reconduire jusqu'au 31 août 2023 les labels (Formateur, Féminin et Handicap) actuellement existants décernés aux clubs. ».** La proposition a été votée à l'unanimité.

JBM propose que la commission mixité s'empare du sujet de la refonte du label féminin pour une proposition à adresser au CD de juin, où se décident habituellement les modifications réglementaires. Il s'agirait de présenter un cadre pour l'obtention de ce label, avec des indicateurs de réussite pour les clubs et un petit nombre d'objectifs précis, possiblement avec une étape d'état des lieux/propositions la première année puis des bilans d'avancement les années suivantes.

**Ressenti, par les membres de la commission mixité, du travail accompli et questionnement sur le mode de fonctionnement.** Une discussion, engagée d'abord par mail entre les membres, se poursuit de vive voix : certaines trouvent le bilan de la commission assez maigre, d'autres membres estiment que beaucoup de sujets sont abordés mais que peu arrivent à conclusion. La lenteur avec laquelle la FFE réalise les recommandations de la commission pourtant votées par le CD sont un des points de frustration. Les réunions uniquement en visio en sont un autre (voir points j et k des informations diverses sur ces deux derniers aspects). JBM commente que les missions de la commission sont précises et sans doute très exigeantes. IB rappelle que la lettre de mission comporte également un élargissement des points abordés à tous les sujets que la commission pourrait juger de son ressort.

**Divers.** AS fait état d'une conversation menée avec J-C. Carpentier, J. Lopez et IB à propos des dénominations des champions et championnes, qui n'est pas achevée.

AS demande à ce qu'un point soit relayé (par la FFE ? par les ligues ?) auprès des clubs en début de nouvelle saison concernant la nouvelle réglementation de la Coupe Loubatière car il semble que très peu de clubs en aient pris la mesure et aient donc incité leurs joueuses à participer à cette compétition.

Fin de la réunion à 22h30.